



RÉSUMÉ DES AVIS PUBLICS

Voici les avis publics qui ont été publiés sur notre site Internet au cours des derniers jours.

Détails : saint-remi.ca/ville/administration/avis-publics/

	Adresse / objet	Démarche en cours
Règlement n° 743-2026-00	Règlement décrétant une dépense de 6 284 000 \$ et un emprunt de 6 284 000 \$ pour l'achat et l'installation de cages de garnissage à la station d'épuration	APPROBATION DE CERTAINES PERSONNES HABLES À VOTER Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur desservi par les services municipaux d'égout auront la possibilité de demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité ainsi qu'en apposant leur signature dans le registre qui sera ouvert à cette fin et qui sera accessible de 9 h à 19 h, le 3 août 2026 , à la réception de la mairie, située au 105, rue de la Mairie, à Saint-Rémi, Québec, J0L 2L0 .
Demande de dérogation mineure	Lot 6 305 720 (rue Chevrefils) : construction d'un immeuble résidentiel de 6 logements	Le conseil municipal statuera sur cette demande lors de la séance ordinaire le lundi 17 août, à 20 h .

SOIRÉES MUSICALES SOUS LES ÉTOILES

La musique sera à l'honneur cet été avec les Soirées musicales sous les étoiles, présentées par Desjardins! Venez profiter d'une programmation rassembleuse dans une ambiance estivale, sous le ciel étoilé ou à l'intérieur de l'église en cas de pluie. N'oubliez pas vos chaises ou vos couvertures!

◇ **23 JUILLET – LE VENT DU NORD (FOLK)**

◇ **30 JUILLET – KING MELROSE (SOUL/FUNK)**



Merci à nos partenaires : Desjardins, Christine Fréchette (députée de Sanguinet et première ministre du Québec) et Kruger énergie.

Programmation complète : saint-remi.ca/nouvelles/soirees-musicales-sous-les-etoiles/

Desjardins

Kruger

PAGE 2



ATTENTION AUX COMMUNICATIONS FRAUDULEUSES

Les fraudeurs utilisent des méthodes de plus en plus sophistiquées et peuvent se faire passer pour des organisations de confiance, comme la Ville.

Si vous recevez un courriel, un texto ou un appel inattendu vous demandant de cliquer sur un lien, de fournir des renseignements ou de poser une action, prenez le temps de valider l'information avant d'agir.

En cas de doute, communiquez directement avec la Ville. Un simple réflexe de vérification peut vous éviter bien des maux de tête.



L'Écho DE SAINT-RÉMI

BIBLIOTHÈQUE

Heure du conte – 18 juillet, à 10 h 15 et 11 h 30

L'heure du conte invite les enfants de 2 ans et plus à découvrir des histoires captivantes, remplies de personnages amusants et de belles découvertes.

Au programme : 2 histoires suivies d'activités créatives et stimulantes pour éveiller l'imaginaire des petits.

Inscription : par téléphone au **450 454-3993, poste 2** ou en ligne sur le site Web de la Ville.



ACTIVITÉS SPORTIVES EN PLEIN AIR – ÉTÉ 2026



Rappel : profitez gratuitement d'une programmation d'activités sportives pour tous les âges, sans inscription, à la patinoire extérieure près du Centre sportif régional Les Jardins (**170, rue Saint-Viateur**).

Jusqu'au 20 août, venez bouger avec nous selon l'horaire suivant :

- **lundi : 18 h** – Danse découverte | **19 h** – Danse en ligne country pop;
- **mardi : 19 h** – Danse en ligne (**sauf le 28 juillet**);
- **mercredi : 19 h** – Bootcamp;
- **jeudi : 18 h 30** – Zumba Toning | **19 h** – Zumba.

En cas de pluie, les activités sont déplacées au Centre des loisirs et de la culture (25, rue Saint-Sauveur).

SENSIBILISATION À L'UTILISATION DES ABREUVOIRS DANS NOS PARCS

Dans le souci de maintenir l'hygiène des installations, les abreuvoirs des parcs sont réservés à la consommation d'eau des personnes et ne doivent pas être utilisés directement par les animaux. Lors de vos sorties avec votre chien, pensez à apporter un bol pour lui offrir de l'eau.



CINÉMA EN PLEIN AIR

Installez-vous confortablement avec vos chaises ou vos couvertures et vivez une soirée de cinéma en plein air au parc Jean-Paul-Ferdais (69, rue des Merisiers).

- **17 juillet, à 21 h** – Sauteurs
- **14 août, à 20 h 30** – Le Marsupilami

*Annulé en cas de pluie.



RAPPEL – HEURES D'UTILISATION DES PARCS



Les parcs municipaux sont des espaces accessibles à tous. Afin de préserver un milieu agréable et respectueux, nous vous rappelons qu'ils sont fermés de **22 h à 7 h**.

Durant ces périodes, aucune activité bruyante, comme la musique ou le basketball, n'est permise.

Merci de respecter ces consignes afin d'assurer la tranquillité des résidents et le plaisir de tous.

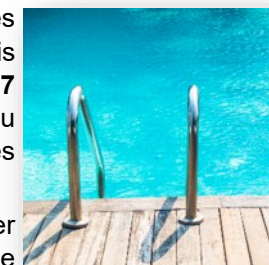
CET ÉTÉ, JE SÉCURISE MA PISCINE

Les propriétaires de piscines résidentielles ont désormais jusqu'au **30 septembre 2027** pour se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

Avant d'acheter ou d'installer une piscine, assurez-vous que votre aménagement respecte les normes en vigueur.

À noter qu'un permis municipal est requis pour toute nouvelle installation de piscine ou de spa, ainsi que pour leur remplacement.

Pour plus d'information sur la réglementation et les démarches à suivre, consultez le site Web de la Ville.



ÉCHÉANCE DE TAXES – 6 AOÛT 2026



Le 3^e versement des taxes municipales est payable au plus tard **le jeudi 6 août 2026**.

Plusieurs modes de paiement sont disponibles :

- par votre institution bancaire (en ligne, au comptoir ou au guichet);
- par chèque (postdaté ou non), envoyé par la poste ou déposé dans la boîte aux lettres de la mairie (rue Perras);
- en argent comptant ou par Interac;
- directement à la mairie (105, rue de la Mairie).

Un relevé de compte sera transmis uniquement après le 4^e versement, au besoin.

PAGE 3



COLLECTE DES GROS REBUTS – LUNDI 27 JUILLET

La collecte des gros rebuts aura lieu le **lundi 27 juillet**.

Déposez vos articles en bordure de rue avant **7 h** le matin de la collecte.

Les gros rebuts sont des objets trop volumineux pour la collecte régulière. Si vos articles ne sont pas ramassés le lendemain, c'est qu'ils ne sont pas acceptés et devront être apportés à l'Écocentre, à vos frais.

Rebuts acceptés : fauteuils, divans, causeuses et poufs, chaises d'ordinateur, matelas et sommiers, tapis, toiles de piscine ou de vinyle (coupés, roulés et attachés – maximum 1 m de long et 30 cm de diamètre).

Rebuts refusés (à apporter à l'Écocentre) : meubles en bois (ex. : commodes), téléviseurs et appareils électroniques, électroménagers, matériaux de construction, déchets dangereux ou recyclables.

Multilogements (6 logements et plus) : les gros rebuts doivent être déposés à côté du conteneur et non à l'intérieur.



LES JOURS DE COLLECTE, SORTEZ VOS BAGS AVANT 7 H



Afin de vous assurer que vos bacs soient ramassés, nous vous rappelons de les placer en bordure de rue avant **7 h le matin**, le jour de la collecte.

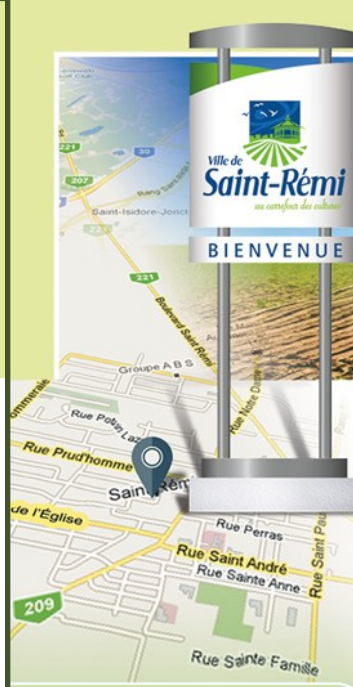
HORAIRE ÉCOCENTRE

(284, rue de l'Église)

Mercredi, de 10 h à 18 h;

Samedi, de 9 h à 16 h.

Avant de vous déplacer, consultez le site Internet de la Ville pour connaître les conditions d'accès et les matières acceptées.



Prochaine séance du conseil municipal
17 / 08 / 2026 à 20 h

Prochaine séance de la cour municipale
13 / 08 / 2026 à 13 h et 18 h

Mairie

450 454-3993
105, rue de la Mairie
Saint-Rémi (QC) J0L 2L0

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h
et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

Bibliothèque

450 454-3993, poste 2

Heures d'ouverture

Mardi et mercredi :
14 h à 20 h
Jeudi et vendredi :
9 h à 12 h et 14 h à 20 h
Samedi : 10 h à 16 h

Écocentre

284, rue de l'Église

Heures d'ouverture

Mercredi : 10 h à 18 h
Samedi : 9 h à 16 h

Centre des loisirs et de la culture

450 454-3993, poste 5345

Contrôleuse animalière

Isabelle Robert
514 916-6973

En cas d'urgence

En dehors des heures d'ouverture, composez le 450 245-0666 ou le 911

Collecte des matières résiduelles

1 888 216-9819



LA VILLE VOUS INFORME...

NOUVELLES EN BREF DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance ordinaire du 13 juillet, le conseil a, entre autres :

- accepté deux demandes de dérogation mineure, soit l'une visant le lot 4 701 814 afin de permettre l'implantation d'une piscine creusée dans un projet intégré résidentiel et l'autre concernant le 11, rue de l'Industrie, laquelle a été acceptée sous réserve de certaines conditions afin de permettre l'agrandissement d'une aire de stationnement dans le cadre d'un projet d'agrandissement d'un bâtiment industriel;
- octroyé un contrat à l'entreprise Vermeer Canada Inc. pour l'acquisition d'une remorque hydro-excavatrice;
- octroyé un contrat à l'entreprise Eurovia Québec Construction Inc. pour la réfection d'une partie du rang Saint-Paul et du rang Saint-Antoine;
- autorisé la tenue d'un nouvel encan pour la disposition de biens municipaux en collaboration avec le Centre d'acquisition gouvernementale.



IMPORTANT : RESTRICTION D'ARROSAGE NIVEAU JAUNE EN VIGUEUR

La Ville de Saint-Rémi est maintenant au niveau 2 (jaune) des restrictions d'arrosage.

En raison de la forte demande en eau potable, nous demandons aux citoyens de respecter la réglementation afin de préserver nos réserves et assurer un approvisionnement adéquat pour tous.

Permis :

- arrosage manuel des végétaux;
- arrosage des pelouses selon l'horaire lié à votre numéro civique;
- remplissage partiel des piscines (maximum 15 cm);
- nouvelle pelouse ou nouvel aménagement paysager avec permis.
- **Interdit :**
- lavage des véhicules et des entrées de cour;
- arrosage en dehors des heures permises.

Des inspections seront effectuées et des constats pourraient être remis.



ACTIVITÉS DES ORGANISMES

TU ES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI, TU ENVISAGES UN RETOUR AUX ÉTUDES OU UNE RÉORIENTATION DE CARRIÈRE?

Le Carrefour jeunesse-emploi Huntingdon – Point de service St-Rémi offre des services gratuits aux personnes de 15 ans et plus résidant dans la MRC des Jardins-de-Napierville : recherche d'emploi, orientation, CV, entrevues, accompagnement psychosocial, stages et projets jeunesse.

Contacte-nous du lundi au vendredi au **450 454-5814** ou à info-stremi@cjehtuntingdon.org.

Nous sommes aussi présents sur Facebook et Messenger.



PROCHAINES ACTIVITÉS

- **Vendredis 17, 24 et 31 juillet, entre 8 h 30 et 11 h 30** : service de petites commissions en mini-bus (4\$), inscription obligatoire;
- **Mardi 28 juillet, am** : livraison de plats-santé à domicile (gratuit);
- **Du lundi au vendredi, tout le mois de juillet, de 9 h à 16 h** : activités libres.

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca



VENTE DE BILLETS SOUPER FADOQ DU 12 AOÛT

Les billets seront en vente à la salle FADOQ, du Centre des loisirs et de la culture (25, rue Saint-Sauveur, Saint-Rémi) le **mardi 4 août 2026, de 17 h 30 à 19 h**, au coût de 20 \$. Menu : buffet froid. Pour les membres seulement. Réservation de tables possible.

Information : Jacques Lavigueur, **450 992-1388** ou

fadoqstremi@gmail.com

www.ville.saint-remi.qc.ca

